

**Procès-verbal de la réunion du conseil Municipal de Denney
Du 17 octobre à 19h30**

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 7 (points 1 à 3) et 8 (à partir du point 4)

Nombre de votants : 11

M. le Maire ouvre la séance à 19h30, il a procédé en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal, Mme Dorothée FERNANDEZ est désignée pour remplir cette fonction.

Présents Mrs Mmes : MORGEN Jean-Paul, FERNANDEZ Dorothée , EHRET Christophe, LUGAN Ludovic, MAGAGNA Livio, VUILLAUMIE Elisabeth (arrive à 19h54 au point 4), PERIAT Fabrice, REMOND Samantha

Absents excusés : Mme MEY Béatrice

Mme GOCTU Aysun ayant donné procuration à M. MAGAGNA Livio,

Mme GASPARI Christelle ayant donné procuration à Mme FERNANDEZ Dorothée

M. CHATILLON Ludovic ayant donné procuration à M. MORGEN Jean-Paul.

Ordre du jour :

- 1) Approbation PV conseil du 27 septembre 2022
- 2) Modifications du tableau du personnel :
 - ouverture d'un poste d'adjoint territorial du patrimoine à mi-temps,
 - fermeture du poste d'adjoint du patrimoine ppal 2^{ème} classe à mi-temps
 - fermeture du poste d'adjoint administratif territorial à mi-temps
- 3) Subventions aux écoles du RPI (Noël des enfants et activités pédagogiques)
- 4) Colis des anciens
- 5) Spectacle Noël des enfants
- 6) DIA
- 7) Questions et informations diverses

1) Approbation PV conseil du 27 septembre 2022

[DELIBERATION n° 2022/10/01](#)

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance en date du 27 septembre 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022.

2) modification du tableau du personnel

[DELIBERATION n° 2022/10/02](#)

M. le Maire expose : l'agent en poste en médiathèque nommé au grade d'adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe (mi-temps), sera rayé des cadres de la commune au 1^{er} novembre 2022 suite à sa demande de mutation.

Pour ce remplacement, le Maire propose de nommer l'agent qui est en poste en médiathèque sous CDD, sur un emploi à mi-temps au grade d'adjoint territorial du patrimoine en tant que stagiaire.

Il est rappelé que le poste d'adjoint administratif territorial 17.5/35^{ème} doit être supprimé suite à la nomination de l'agent sur le poste ouvert au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe.

Le Conseil, à l'unanimité, après en avoir délibéré décide :

- **D'ouvrir un poste d'adjoint territorial du patrimoine 17.5/35^{ème} à compter du 1^{er} décembre 2022,**

- De fermer le poste d'adjoint du patrimoine ppal 2^{ème} classe (17.5/35^{ème}) au 1^{er} novembre 2022,
- De fermer le poste d'adjoint administratif territorial (17.5/35^{ème}) au 1^{er} novembre 2022.

3) Subventions aux écoles du RPI (Noël des enfants et activités pédagogiques)

[DELIBERATION n° 2022/10/03](#)

M. le Maire propose au Conseil d'allouer les subventions suivantes :

- 9 € par enfant pour la fête de Noël,
- 30 € par enfant pour les activités pédagogiques.

La commune de PHAFFANS fera de même pour ses enfants inscrits dans les différentes écoles du RPI.

40 élèves de DENNEY sont scolarisés dans les classes du RPI, le montant de la subvention s'élève à 1560 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'allouer aux écoles élémentaires du RPI DENNEY/PHAFFANS pour l'année scolaire 2022/2023 :

- **une subvention de 9 € pour la fête de Noël**
- **une subvention de 30 € pour les activités pédagogiques, par enfant de DENNEY inscrit dans une des classes du RPI.**

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à l'attribution de ces subventions.

4) Collis – Noël des anciens

[DELIBERATION n° 2022/10/04](#)

(Arrivée de Mme VUILLAUMIE Elisabeth à 19h54)

M. le Maire expose : comme l'année dernière, je propose que les personnes de 70 ans et plus devront choisir entre un repas au restaurant ou un colis, représentant chacun une valeur d'environ 30 €. Cette année 107 personnes sont âgées de 70 ans et plus.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Valide les propositions désignées ci-dessus,

Autorise le Maire à signer tout document se rattachant à cette opération.

5) Spectacle Noël des enfants

[DELIBERATION n° 2022/10/05](#)

Le Maire demande aux conseillers de trouver un spectacle susceptible de convenir pour le Noël des enfants, il propose d'allouer un budget de 1 300 € maximum.

Mme Dorothée FERNANDEZ informe que Mme Christelle GASPARI (aujourd'hui absente) à une proposition à soumettre.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Fixe un budget de 1 300 € maximum pour un spectacle destiné au Noël des enfants.

6) DIA

[DELIBERATION n° 2022/10/06](#)

M. le Maire présente 2 DIA :

- Une DIA concernant la vente d'un immeuble bâti cadastré section AD n° 7 situé 2B Avenue d'Alsace à DENNEY, d'une surface de 26 a 2 ca.
- Une DIA concernant la vente d'un immeuble bâti cadastré AC 73 7 Rue du Bromont, d'une surface de 6 a 64 ca.

Le Conseil municipal à l'unanimité,

DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces opérations.

7) Questions et informations diverses

- Le maire informe qu'il a reçu en mairie un membre de l'association Amaëlles, cette association accompagne au quotidien les personnes âgées, handicapées et les familles. Cette association qui œuvre avec le Département propose une séance de sophrologie, cette démonstration à titre gratuit se déroulera le 15 novembre 2022 à 14h30 au Centre de Loisirs et d'animations de DENNEY.
- M. Christophe EHRET propose que la commune fasse l'acquisition d'un bras d'épareuse à fixer sur le tracteur.
- Mme Dorothée FERNANDEZ rappelle qu'un budget pour l'achat d'une tondeuse a été voté.
- M. Livio MAGAGNA demande un panneau d'affichage sur la RD83.

Séance levée à 20H47

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations.
Ce registre peut être consulté en mairie.

Dorothée FERNANDEZ
Secrétaire de séance,

Jean-Paul MORGEN
Maire,